



Un fonds de soutien au développement économique du territoire

zone d'intervention

Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées

LES BÉNÉFICIAIRES

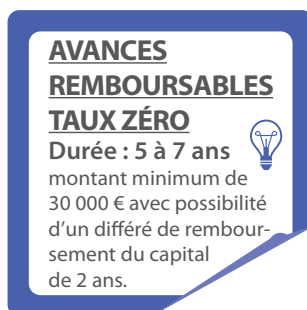
- Prioritairement les **TPE-PME-PMI** des secteurs industriel, artisanal et agricole, de production ou de service à la production.
- Au cas par cas, **toute activité ayant un impact sur l'emploi et l'économie du territoire** (ou répondant à une problématique territoriale)

LES DISPOSITIFS FINANCIERS DU BDEA ADOUR POUR SOUTENIR LES ENTREPRISES



PRÊTS D'HONNEUR

8 000 à 50 000 € par dossier accordés aux dirigeants ou associés pour conforter les ressources des entreprises.



AVANCES REMBOURSABLES TAUX ZÉRO

Durée : 5 à 7 ans
montant minimum de 30 000 € avec possibilité d'un différé de remboursement du capital de 2 ans.



Ces financements ont pour objectif de soutenir financièrement les entreprises **avec un effet levier sur les concours bancaires classiques dans les domaines suivants :**

- Le développement des entreprises : dans la limite de 300 000 € par entreprise.
- Les opérations de transmission-reprise : dans la limite de 300 000 € par entreprise.
- Le soutien à l'innovation : jusqu'à 100 000 € par entreprise sous conditions
- L'appui à la création ou démarche d'essaimage : dans la limite de 30 000 € par entreprise.

MODALITÉS

- ne peut excéder 50% du besoin total de l'entreprise,
- est subordonnée à l'obtention d'un concours bancaire et des apports en fonds propres,
- se fait sans garantie ni caution du dirigeant et/ou des porteurs de projet,

PROCÉDURE D'INSTRUCTION

- Dossier de demande à compléter
- Présentation devant un comité local d'instruction
- Validation par le conseil d'administration



CONTACT



bde@eoss.fr

À VOTRE SERVICE

EN PARTENARIAT AVEC

